

HFX

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Date d'émission: 23/11/2015 Date de révision: 23/11/2015 Remplace la fiche: 18/05/2015 Version: 8.2

RUBRIQUE 1: Identification du Kit

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial HFX



Code du produit BU Anchor

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Hilti (Canada) Corp. 2360 Meadowpine Boulevard L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada T +1905 8139200 1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

RUBRIQUE 2: Indications générales

Stockage Température de stockage: 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est inclue. Merci de ne pas séparer une FDS de ce document.

Ce Kit devrait être manipulé avec les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

RUBRIQUE 3: Contenu du Kit

Classification du produit

Classification (GHS-CA)

 Skin Irrit. 2
 H315

 Eye Irrit. 2
 H319

 Skin Sens. 1
 H317

 Repr. 1B
 H360

 Aquatic Acute 1
 H400

 Aquatic Chronic 3
 H412

Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)





GHS07

Danger

GHS08

GHS09

Signal word (GHS-CA)

Composants dangereux méthacrylates, peroxyde de dibenzoyle, acide borique

Mentions de danger (GHS-CA)

H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-CA) P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants

de protection

01/12/2015 FR (français) 1/19



Information de sécurité relative aux produits 2-composants

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

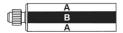
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Indications complémentaires

cartouche 2-composants, contient: résine méthacrylique, additifs inorganiques peroxide de dibenzoyle, plegmatisé



Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS-CA)
HFX, A		1	pcs (pieces)	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360 Aquatic Chronic 3, H412
HFX, B		1	pcs (pieces)	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

RUBRIQUE 4: Conseil général

Conseil général Usage réservé aux utilisateurs professionnels

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Précautions pour la protection de Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public l'environnement

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire Conditions de stockage

Précautions à prendre pour une manipulation Porter un équipement de protection individuel

Eviter le contact avec la peau et les yeux sans danger

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation

locale

Stocker à l'écart des autres matières

Pour la rétention Recueillir le produit répandu Matières incompatibles Sources d'inflammation Rayons directs du soleil

Bases fortes Produits incompatibles

Acides forts

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer

Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche

NE PAS faire vomir Faire boire beaucoup d'eau Consulter un médecin

Premiers soins après inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer Faire respirer de l'air frais

01/12/2015 2/19 FR (français)



HFX

Information de sécurité relative aux produits 2-composants

Mettre la victime au repos

Premiers soins après contact avec la peau Laver abondamment à l'eau et au savon

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin

Premiers soins général Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Symptômes/lésions après contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau

Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement

Protection en cas d'incendie Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

La décomposition thermique génère :

Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

01/12/2015 FR (français) 3/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 11/23/2015 Date de révision: 11/23/2015 Remplace la fiche: 05/18/2015 Version: 8.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange Nom HFX, B **BU** Anchor Code du produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Service établissant la fiche technique Fournisseur

Hilti (Canada) Corp. Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH 2360 Meadowpine Boulevard Hiltistrasse 6

L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada

86916 Kaufering - Deutschland T +49 8191 906310 - F +49 8191 90176310 T+1905 8139200

1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009 anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec

Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)

Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Texte complet des phrases H: voir section 16 H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



Signal word (GHS-CA) Attention

Mentions de danger (GHS-CA) H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (GHS-CA) P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

01/12/2015 FR (français) 4/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
peroxyde de dibenzoyle	(n° CAS) 94-36-0	5 - 10	Peroxydes organiques, type B, H241 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

11	Description	400	promiero	COCOLIEC
41	Description	UES	nremiers	Secours

Premiers soins général Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui

montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si

la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans

équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1.Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Eloigner le personnel superflu.

01/12/2015 FR (français) 5/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.1.2.Pour les secouristes

Equipement de protection Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Fournir une protection adéquate aux

équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation

locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver l

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 5 - 25 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables

ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle Eviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection.



Protection des mains Porter des gants de protection.

Protection oculaire Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Autres informations Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

01/12/2015 FR (français) 6/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Apparence Pâte thixotrope.

Couleur blanc.

Odeur caractéristique. Seuil olfactif non déterminé

pH Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion

Point de congélation

Point d'ébullition

Point d'éclair

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Non auto-inflammable

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Ininflammable

Pression de vapeur

Densité relative de vapeur à 20 °C

Densité relative

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

1,7 g/cm³ AW 4.3.23

Solubilité

Eau: Non miscible

Log Pow Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique 90 Pa.s HN-0333

Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

01/12/2015 FR (français) 7/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non classé

peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401 Éléments de preuve)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Non classé
peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Groupe IARC	3
Toxicité pour la reproduction	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
HFX, B	
Viscosité, cinématique	52941,17647059 mm²/s
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Symptômes/lésions après contact avec la peau

12.1. Toxicité

peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
CL50 poisson 1	2 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
CE50 Daphnie 1	0,07 mg/l
CL50 poissons 2	0,0602 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)
NOEC (aigu)	0,0316 mg/l (96h; Oncorhynchus mykiss; ECHA)

Peut provoquer une allergie cutanée.

12.2. Persistance et dégradabilité

HFX, B	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité
	de la substance.

01/12/2015 FR (français) 8/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HFX, B	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)	
Log Pow	3,71 (QSAR; 3.2; Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau),
	méthode CLHP; 22 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

Recommandations pour l'élimination des

déchets

Ecologie - déchets

Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éliminer le contenu/récipient dans Éviter le rejet dans l'environnement, Se reporter

au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de	transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pou	r le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :
Oui	Oui Polluant marin : Oui	Oui	Oui
La dérogation ADR 5.2.1.8.1 s'applique (quantité ≤ 5 litres pour les liquides ou masse nette ≤ 5 kg pour les solides)			
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

01/12/2015 FR (français) 9/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations nationales/internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/MineureAucun(e)Date d'émission23/11/2015Date de révision23/11/2015Remplace la fiche18/05/2015

Indications de changement:

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

	H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
ſ	H317	Peut provoquer une allergie cutanée
Ī	H319	Provoque une sévère irritation des yeux

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

01/12/2015 FR (français) 10/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange
Nom HFX, A
Code du produit BU Anchor

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Hilti (Canada) Corp.

Service établissant la fiche technique
Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH

2360 Meadowpine Boulevard Hiltistrasse 6

L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada 86916 Kaufering - Deutschland T +1905 8139200 T +49 8191 906310 - F +49 8191 90176310

1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009 anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec

Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)

Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H317
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
H360
Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Signal word (GHS-CA)

Pictogrammes de danger (GHS-CA)





GHS07

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS-CA) P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants

de protection

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

01/12/2015 FR (français) 11/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Quartz	(n° CAS) 14808-60-7	25 - 40	Non classé
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	(n° CAS) 27813-02-1	10 - 25	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy- 2,1-éthanediyle)	(n° CAS) 24448-20-2	5 - 10	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319
Tricyclodecane dimethanol dimethacrylate	(n° CAS) 43048-08-4	2,5 - 5	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, H335
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropane	(n° CAS) 3290-92-4	2,5 - 5	Non classé
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol	(n° CAS) 38668-48-3	0,1 - 1	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2, H300 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A, H319
acide borique	(n° CAS) 10043-35-3	0,1 - 1	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360
4-tert-butylpyrocatechol	(n° CAS) 98-29-3	0,1 - 1	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4, H312 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B, H314 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si

la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

01/12/2015 FR (français) 12/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable.

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans

équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1.Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Fournir une protection adéquate aux

équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation

locale. Ramasser mécaniquement le produit. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de

travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 5 - 25 °C

01/12/2015 FR (français) 13/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Indications complémentaires Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables

ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle Eviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection.







Protection des mains Porter des gants de protection.

Protection oculaire Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Apparence Pâte thixotrope. Couleur brun clair. Odeur caractéristique. Seuil olfactif non déterminé

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

Autres informations

Point de fusion Aucune donnée disponible Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition Aucune donnée disponible

101 °C DIN 53213 Point d'éclair Température d'auto-inflammation Non auto-inflammable Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Ininflammable

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Masse volumique 1,66 g/ml DIN 51757 Solubilité Eau: Non miscible

Log Pow Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique

Viscosité, dynamique 80 Pa.s HN-0333

Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif. Propriétés comburantes Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

01/12/2015 14/19 FR (français)



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Toxicité aiguë Non classé

3	
acide méthacrylique, monoester avec pro	pane-1,2-diol (27813-02-1)
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >=2000 mg/kg
	bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	>= 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale)
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropa	ne (3290-92-4)
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 3000 mg/kg
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-	3)
DL50 orale rat	25 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE US (voie orale)	25,000 mg/kg de poids corporel
acide borique (10043-35-3)	
DL50 orale rat	2660 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; >2600 mg/kg
	bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Lapin; Valeur expérimentale; FIFRA (40 CFR)
ATE US (voie orale)	2660,000 mg/kg de poids corporel
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
DL50 orale rat	815 mg/kg de poids corporel (Rat)
DI 50 cutanée rat	1331 mg/kg de poids corporel (Rat;Lethal; ECHA)
DL50 cutanée lapin	(Lapin)
ATE US (voie orale)	815,000 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1331,000 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

01/12/2015 FR (français) 15/19

Provoque une sévère irritation des yeux.



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis

Cancérogénicité Non classé

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis

Danger par aspiration Non classéCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis

HFX, A
Viscosité, cinématique
48192,77108434 mm²/s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine

et symptômes possibles

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/lésions après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

acide méthacrylique, monoester avec pro			
CL50 poisson 1	493 mg/l (48 h; Leuciscus idus; GLP)		
CE50 Daphnie 1	> 143 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)		
Seuil toxique algues 1	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)		
Seuil toxique algues 2	> 97,2 mg/l (72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; GLP)		
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpropar	ne (3290-92-4)		
CL50 poisson 1	2 mg/l		
ErC50 (algues)	3,88 mg/l		
NOEC chronique poisson	0,138 mg/l		
NOEC chronique crustacé	0,177 mg/l		
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-	3)		
CL50 poisson 1	≈ 17 mg/l		
CL50 autres organismes aquatiques 1	245 mg/l		
CE50 Daphnie 1	28,8 mg/l		
NOEC (aigu)	57,8 mg/l		
acide borique (10043-35-3)			
CL50 poisson 1	447 mg/l		
CE50 Daphnie 1	658 - 875 mg/l (48 h; Daphnia magna)		
CL50 poissons 2	79 ppm (96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Eau dure)		
CE50 Daphnie 2	19,7 mg/l (336 h; Daphnia magna)		
TLM poisson 1	1800 ppm (24 h; Gambusia affinis)		
Seuil toxique algues 1	5 mg/l (672 h; Elodea sp.)		
Seuil toxique algues 2	0.4 - 0.8,336 h; Chlorella sp.; Croissance		
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)			
CL50 poisson 1	0,12 mg/l (96 h, Danio rerio, Lethal, ECHA)		
CE50 Daphnie 1	> µg/l		

12.2. Persistance et dégradabilité

HFX, A		
Persistance et dégradabilité	Non établi.	
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)		
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité	
	de la substance.	
acide borique (10043-35-3)		
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet	

01/12/2015 FR (français) 16/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)	
DThO	2,4 g O₂/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HFX, A		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol (27813-02-1)		
BCF poissons 1	<= 100 (Pisces)	
BCF poisson 2	3,2 (Pisces; QSAR)	
Log Pow	0,97 (OCDE 102)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).	
Triméthacrylate de 1,1,1-triméthylolpr	opane (3290-92-4)	
BCF poisson 2	366 l/kg	
Log Pow	3,53	
Log Kow	4,39	
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (3866)	8-48-3)	
BCF poissons 1	æ	
Log Kow	2,1	
acide borique (10043-35-3)		
BCF poissons 1	0 (Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Chronique)	
BCF poisson 2	< 0,1 (60 days; Oncorhynchus tshawytscha; Poids frais)	
Log Pow	-1,09 (Valeur expérimentale; Méthode A.8 de l'UE; 22 °C)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).	
4-tert-butylpyrocatechol (98-29-3)		
Log Pow	2,94 (Valeur estimative)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).	

12.4. Mobilité dans le sol

acide borique (10043-35-3)	
Ecologie - sol	Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des

déchets

Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Éliminer le contenu/récipient dans Éviter le rejet dans l'environnement, Se reporter

au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

Ecologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID	
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé pour le tran	sport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	

01/12/2015 FR (français) 17/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
14.3. Classe(s) de danger pou	r le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :	Dangereux pour l'environnement :
Non	Non Polluant marin : Non	Non	Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations nationales/internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/MineureAucun(e)Date d'émission23/11/2015Date de révision23/11/2015Remplace la fiche18/05/2015

Indications de changement:

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

e complet acc pinacco in	
H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

01/12/2015 FR (français) 18/19



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

01/12/2015 FR (français) 19/19